



# Le Saint-Vincent

n°17 – avril 2017



## EDITORIAL

## La vie divine, Lumière des hommes

Le 25 avril 1214, la reine de France, Blanche de Castille, mettait au monde à Poissy, l'enfant royal qui devait être saint Louis, le modèle des princes, la gloire du trône de France.

Louis fut baptisé au lieu-même de sa naissance : il en conservera religieusement le souvenir. Pour marquer la grâce du baptême comme son premier et plus glorieux titre de noblesse, il signera ordinairement Louis de Poissy.

Cette conscience n'est pas une grâce exceptionnelle. Saint Louis avait le sens de la grâce. Le baptême avait fait de lui un être à part, un être noble et consacré, un authentique fils de Dieu.

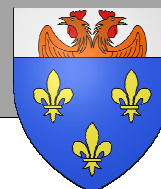
L'adoption divine par la grâce sanctifiante, la participation mystérieuse à la nature divine, l'incorporation au Christ, la présence réelle de Dieu dans l'âme, autant de titres de noblesse dont notre âme est elle-aussi parée, mais dont nous avons un souvenir assez relatif.

Une des raisons pour laquelle nous oublions si facilement la réalité divine en nous est l'oubli de l'âme, notre âme. L'homme est un être raisonnable, composé d'une âme et d'un corps. Il n'est pas nécessaire de démontrer que l'homme a un corps. Pour l'âme, c'est plus laborieux : nous n'avons pas de mal à parler de l'esprit, avec ses deux facultés, l'intelligence et

la volonté, même si on a du mal à les distinguer du sentiment ou du désir ; par contre pour l'existence de l'âme, nous avons plus de difficultés et nous ressentons comme une gêne : parler d'elle, ce sera forcément parler de son origine et de sa capacité à connaître Dieu... ce sera forcément parler du caractère sacré de la vie humaine.

Notre âme est créée par Dieu, directement. Nos parents nous ont donné un corps et Dieu lui a donné la vie : non pas une vie identique à tous les autres hommes mais une vie unique. Le principe de cette animation

- Editorial : Lumière des hommes p 1
- Le respect humain p 3
- Vers le mariage des prêtres ? p 4
- Chronique du Prieuré p 6
- Carnet paroissial p 9
- Sanctifier le jour du Seigneur p 10
- Horaires Semaine Sainte p 12
- Lecture p 14
- Annonces p 16



est justement l'âme, alors cette âme est unique : personne ne me ressemblera, personne ne partagera la vocation que Dieu m'a donnée en pensant à moi avant même que j'existe. Plutôt que de dire que « j'ai une âme », je devrai dire que « je suis une âme et que j'ai un corps »... l'une et l'autre ne peuvent être l'une sans l'autre.

Cette âme est raisonnable : elle possède les facultés spirituelles d'intelligence et de volonté que nous n'avons pas trop de mal à reconnaître. Mais parce que le bien est l'objet de la volonté, que l'être est l'objet de l'intelligence et que c'est deux objets peuvent être reconnus en Dieu, il y a dans le plan de Dieu une autre intention : la capacité à le connaître et à l'aimer. Par l'exercice seul de l'intelligence ou de la volonté, cette connaissance ou cet amour seront naturels ; par la grâce, par l'exercice des vertus surnaturelles théologiques et des dons, cette connaissance et cet amour seront surnaturels ou plutôt divins : car la foi, et plus tard la vision, nous fait connaître Dieu tel qu'il se connaît et la charité nous fait l'aimer de l'amour même qu'il y a en Dieu.

Pour qui n'a pas le vertige, le mystère de la volonté de Dieu s'intéressant à sa créature, ingrate et pécheresse, est un abîme d'Amour : le bon Dieu a, comme le dit saint Paul, un dessein bienveillant sur nous. Notre Père des Cieux a déterminé d'avance que nous serions pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ et saint Paul de bien préciser « qu'il nous a élus dans le Christ, dès avant la création du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour. »

Saint Louis avait une vraie dévotion à la grâce et à son âme en état de grâce : il faudrait que nous l'imitions. Ne pensons pas que cette haute conviction de son baptême lui est venue facilement : sa sainte mère la lui a apprise et il a imité l'exemple des saints. Pour arriver à la vertu, il faut s'exercer, échouer et recommencer pour enfin trouver la justesse de l'acte.

Pour que cette conviction demeure, il faut comprendre à quoi servent les différentes lois ou observances de l'Eglise. Loin d'être des restrictions, elles sont des protections et des moyens pédagogiques.

Les œuvres de miséricordes spirituelles ou corporelles ne sont elles pas des indications pour nous inviter à reconnaître en le prochain cette autre âme, unique, créée par Dieu ? Car c'est pour Dieu seul et en Dieu seul que nous aimons l'autre. Cela devrait nous convaincre de ne pas dire du mal, colporter des ragots, porter des jugements, critiquer ou encore faussement se scandaliser, parce que normalement une âme où règne la charité regarde l'autre comme Dieu le regarde avec autant de patience que le bon Dieu en a pour nous.

Saint Louis avait aussi un grand sens du sacré. Souvenez-vous quand il reçut la sainte Couronne : c'est pieds nus que le roi de France la porta, les mains couvertes d'étoffes précieuses pour la déposer dans la plus belle église du royaume.

Cette idée paraît ancienne. Nous vivons dans un monde héritier de la Révolution Française, héritier de la réforme protestante et de la nouvelle liturgie du concile Vatican II. La Révolution fut essentiellement sacrilège ; il fallait

détruire, brûler, profaner et vider les temples et les âmes de ce qui leur donnait le caractère sacré : la présence de Dieu. La Réforme Protestante fut plus subtile et plus pernicieuse : ôtant à la grâce toute capacité à rendre l'âme agréable à Dieu, Luther imposait à Dieu qu'il l'accepte tel quel dans tout son péché. Il ne s'agissait plus d'un sacrilège mais d'un blasphème et d'une incroyable insolence. Pour l'un et pour l'autre, la vulgarité a éteint tout sens de sacré. Quant à la nouvelle liturgie, en dénaturant la messe et le sacerdoce, c'est la source même du sacré et de la grâce qui s'est tarie.



Pour rétablir ce sens, il faut d'abord sanctifier le dimanche : c'est le jour de Dieu et il est sacré. Les profanations sont faciles : on peut profaner le dimanche par des activités. On peut aussi le profaner en se laissant aller, en ne faisant rien. Le dimanche n'est pas le jour où on s'habille mal, ou l'homme ne doit pas se raser par exemple... cela semble à la mode.

Pour rétablir ce sens du sacré, il faut aussi faire attention à nos églises : elles sont la Maison de Dieu et la Liturgie qui s'y célèbre n'est ni plus ni moins que l'identique sacrifice du Christ au Calvaire. En y entrant, vous devez témoigner par votre tenue, par vos habits, de votre Foi dans le sacré de ce lieu. L'habit ici n'est pas simplement affaire de morale mais de respect, « pour ne pas offenser les anges » comme le dit saint Paul. La tête est couverte pour les femmes, découverte pour les hommes : c'est un vrai rite, vous n'êtes pas simplement spectateur, vous êtes unis par la grâce à Celui qui s'offre sous vos yeux. Où est passée l'habitude de s'endimancher pour aller à la Messe ? Ne l'avons nous pas perdue en même temps que nous aurions profané, laïcisé, l'idée de sacré dans nos esprits ?

Comment éveiller en nous le sens de ces réalités ? Faisons confiance aux mots de l'évangile. Quel respect humain pourrait résister à cette parole de Jésus ? « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure. » Quel égoïsme ne pourrait être vaincu par le « comme je vous aimés... aimez vous les uns les autres ».

La vie intérieure ? C'est la vie divine en moi et cette vie est la Lumière des hommes.

Abbé Vincent Bétin

## LE RESPECT HUMAIN

**L**e sentiment le plus bizarre qu'un être quelconque puisse éprouver, c'est le mépris du bien et le respect du mal. Ce sentiment existe ; on lui a donné un nom absurde comme la chose, un nom fou, qui ne signifie rien, et qui a raison de ne rien signifier, puisqu'il exprime le néant : ce nom, c'est le « respect humain ».

Chose admirable ! Depuis que le bon sens est troublé dans son fond, et menacé dans ses ruines, les langues humaines contiennent d'effrayantes absurdités. Le sentiment dont je parle, parce qu'il est le contre-bon sens le plus radical que la pensée de Satan puisse concevoir, a nécessité une expression folle, qui ne peut signifier quelque chose que dans une maison d'aliénés.

Je me figure souvent un génie voyageur, un être, supérieur à l'homme et ignorant de l'homme, à qui je serais chargé d'apprendre ce qui se passe sur la terre. Je me figure un esprit qui viendrait du ciel et ferait connaissance avec ce bas monde ; je le vois tombant, quand je lui dirais les choses qui nous paraissent simples, dans des extases de stupéfaction.

« Vous savez mieux que moi, lui dirais-je, ce que c'est que le vrai, ce que c'est que le beau. J'en sais pourtant assez pour savoir que, si j'en savais davantage, je mourrais d'admiration. Je fondrais, comme la cire devant l'essence

du feu ; et c'est pourquoi je ne vois pas encore tout ce que je verrai un jour... Mais voici, ô mon maître et mon élève, ce que vous ne savez pas, et ce que je vous apprends.

« Celui qui Est, celui dont le Nom ne se prononce qu'en adorant, celui devant qui les séraphins voilés et timides battent à peine des ailes tremblantes, devinez le sentiment que beaucoup d'hommes éprouvent en face de lui. Devinez ! Vous pensez à la crainte, vous pensez, à l'amour. Vous ne devinez pas, ô mon maître et mon élève, en face du Dieu de gloire, ils éprouvent la honte. »

Il me ferait répéter, l'Archange voyageur ; il ne comprendrait pas ; il me dirait :

« Lequel de nous deux devient fou ? » Je m'épuiserais en explications. Je lui dirais :

« Oui, Monseigneur, les hommes sont fiers d'ignorer le Vrai, l'Être, le Beau ; ils le méprisent et sont fiers de leur mépris. Si quelqu'un préfère cet infini que j'attends, cet infini dont vous êtes imprégné et ruisselant, si quelqu'un le préfère à un tas d'ordures, on lui dit : Cachez-vous, n'avouez pas votre préférence, car nous allons nous moquer de vous.

Suite page 11...



## Vers le mariage des prêtres ?



### Un nouveau débat en vue ?

1. Dans un entretien récemment accordé au journal allemand *Die Zeit* (1), [le Pape François](#) a déclaré que, pour remédier au manque de prêtres, il ne serait pas impossible d'ordonner au sacerdoce des hommes mariés dans l'Église catholique latine, à condition qu'il s'agisse de « viri probati », c'est à dire d'hommes d'âges mûrs et ayant fait leur preuve dans la vie chrétienne. Dans cette éventualité, il resterait à déterminer quelles seraient les fonctions précisément départies à cette catégorie de prêtres. Mais en tout état de cause, l'Église ne reviendrait pas sur la loi du célibat, et ne laisserait donc pas aux séminaristes la liberté de se marier.

2. Y aurait-il là, en perspective, une nouvelle brèche dans la morale de l'Église catholique ? Dans le journal *Le Figaro*, Jean-Marie Guénois sous-titre en effet : « L'Église pourrait évoluer sur le célibat sacerdotal ». Pour y voir clair, quelques précisions s'imposent.

### Quelques distinctions.

3. Le célibat n'est pas la continence. Et celle-ci n'est pas non plus la chasteté absolue. Le célibat est la situation d'une personne qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. Cette situation peut correspondre non seulement à un état de fait mais encore à un état de vie, librement choisi, où l'on renonce au mariage, en embrassant donc la chasteté absolue, c'est à dire l'abstinence totale et définitive de tout rapport sexuel. Ce choix est légitime s'il est accompli en vue d'un motif supérieur à celui du mariage, comme la consécration religieuse ou sacerdotale. Et c'est justement pourquoi cet état de vie du célibat consacré l'emporte en excellence sur l'état du mariage, ainsi que le rappelle Pie XII : « Cette doctrine qui établit l'excellence et la supériorité de la virginité et du célibat sur le mariage a été solennellement définie, comme un dogme de foi

divine, au concile de Trente, et les Pères et les Docteurs de l'Église ont toujours été unanimes à l'enseigner. Nos prédécesseurs et Nous-même, chaque fois que l'occasion Nous en a été donnée, Nous n'avons cessé de l'exposer et de la recommander vivement » (2).

4. La continence est le fait de s'abstenir d'user du mariage. Cette abstinence est temporaire chez ceux qui ne sont pas encore mariés et envisagent de l'être et elle peut même l'être aussi chez ceux qui sont déjà mariés. Elle est définitive et absolue chez ceux qui n'envisagent pas le mariage, en particulier parce qu'ils choisissent l'état de vie du célibat consacré.

5. Enfin, dernière précision, il y a une différence entre la Tradition et les lois de l'Église. La loi du célibat ecclésiastique apparaît très tôt dans l'Église latine, probablement dès l'époque des apôtres : les études classiques du cardinal Stickler (*Le Célibat des clercs*, Téqui, 1998) et du père jésuite Christian Cochini (*Origines apostoliques du célibat sacerdotal*, Lethielleux, 1981) l'ont établi suffisamment. Le principe du célibat des prêtres est formulé dans les textes législatifs vers le début du IV<sup>e</sup> siècle (3), par le concile d'Elvire, mais cela ne signifie pas que l'usage n'en ait pas prévalu auparavant et de fait le Pape saint Sirice en 386 et le concile de Carthage de 390 se réfèrent à une tradition remontant jusqu'aux apôtres (4). A partir de là, l'Église est toujours restée fixée dans son enseignement. Cela signifie que le célibat sacerdotal ne fait pas seulement l'objet d'une loi et d'une discipline ecclésiastiques, qui seraient réformables selon la simple volonté d'un Pape. La pratique du célibat sacerdotal représente surtout une tradition apostolique irréversible, tradition qui atteste un dogme de foi divine, le dogme de la supériorité de l'état du célibat consacré sur l'état du mariage. Un peu comme la discipline du baptême des bébés n'est pas qu'une discipline, mais représente aussi une tradition qui atteste le dogme du péché originel.

6. La loi particulière de l'Église d'Orient est tardive, puisqu'elle remonte seulement à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, avec le canon 13 du concile in Trullo II (ou Quinisexte) de 691. Ce canon autorise les prêtres, diacres et sous-diacres, qui auraient été déjà mariés avant leur ordination, à conserver leurs épouses et à

user du mariage, sauf pendant le temps où ils assurent le service de l'autel. Le canon 26 interdit à un célibataire de se marier une fois qu'il a été ordonné prêtre. Le canon 48 prévoit qu'un évêque déjà marié avant son sacre devra se séparer de son épouse et ne plus user du mariage. Comme l'a montré le cardinal Stickler (5), avant le VII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise d'Orient retenait en principe, comme l'Eglise latine, la loi du célibat sacerdotal, héritée des apôtres. La nouvelle législation survenue postérieurement représente donc une régression. Et elle ne va tout de même pas jusqu'à autoriser un prêtre à se marier ; elle accorde seulement la possibilité d'ordonner prêtre un homme précédemment marié, en ne l'obligeant qu'à une continence temporaire. Si, dans sa prudence, Rome autorisa les églises locales d'Orient à conserver leur usage propre, elle n'en encouragea pas moins celles de ces églises qui désiraient revenir à la pratique latine du célibat et de la continence complète (6).

7. L'esprit authentique de l'Eglise veut donc que les prêtres renoncent à l'état et à l'usage du mariage. La loi du célibat sacerdotal est en même temps une loi de chasteté absolue. Cette exigence s'explique en raison de la supériorité de l'état de vie du prêtre et du caractère sacré de ses fonctions. L'usage particulier des églises locales d'Orient représente une entorse historique, contraire à cet esprit de l'Eglise, que Rome a été obligée d'admettre mais à laquelle elle ne s'est jamais parfaitement résignée.

### Des hommes éprouvés ?

8. A quoi peut bien rimer, alors, le projet de François ? A une pure et simple régression, contraire à l'esprit de l'Eglise. L'excellence du sacerdoce réclame un état de vie proportionné, à l'exemple du Christ et des apôtres. Par son célibat et sa chasteté absolue, le prêtre est un exemple et un signe. Exemple du renoncement et de la vertu parfaite à laquelle doivent tendre les fidèles. Signe de l'excellence de la vie de l'esprit, qui est la vie même de Dieu, sur la vie terrestre et simplement corporelle. Signe aussi de l'excellence de la contemplation des réalités éternelles, par rapport aux convoitises de la chair et à la vie mouvementée d'ici-bas. Cette excellence est telle que la pénurie de prêtres ne saurait fournir un prétexte pour la remettre en cause. L'Eglise a toujours préféré la qualité à la quantité. Et le meilleur moyen d'obtenir davantage de vocations n'est-il pas de recourir à la prière et à la pénitence, pour mériter d'abord des saints prêtres et ensuite beaucoup de saints prêtres ? Ce sont là des moyens proportionnés, puisqu'ils sont

d'ordre surnaturel, comme la vocation qu'ils nous méritent.

9. Pire encore, le dessein du Pape ouvre la voie à une évolution qui ne s'arrêtera probablement pas à mi-chemin. Après avoir admis en principe et répandu dans la pratique l'ordination d'hommes mariés, il sera bien difficile de reculer devant le mariage des prêtres. Et il ne manquera pas de doctes pour expliquer au bon peuple de Dieu le caractère inéluctablement positif de l'évolution : après tout, que le mariage ait lieu avant ou après l'ordination, cela ne change pas grand-chose. L'essentiel est d'avoir admis la compatibilité des deux.

10. Ce genre de manœuvre, s'il s'avère opérant, aura eu son premier banc d'essai avec *Amoris laetitia*. Tout en réaffirmant le principe de l'indissolubilité du mariage, le Pape y autorise en effet une pratique contraire à ce principe, en admettant que les couples concubins ou divorcés remariés bénéficient dans l'Eglise du même traitement pastoral que les couples légitimement mariés. De même, tout en réaffirmant la loi du célibat, il sera possible, en pratique, d'agir au rebours de cette loi, c'est à dire d'ordonner prêtres les hommes mariés, puis même de marier les prêtres. Et ce, bien sûr, « dans certains cas », en raison du manque de prêtres. N'est-ce pas là ce que l'on devrait désigner, en propres termes, comme une « morale de situation » ?

Abbé Jean-Michel Gleize

(1) « Interview » parue dans le journal *Die Zeit* le jeudi 9 mars 2017, dont la substance a été reprise par *Le Figaro* et *La Croix*.

(2) Pie XII, « Discours du 15 septembre 1952 aux Supérieures Générales des Congrégations de droit pontifical » dans *Acta apostolicae sedis*, p. 823, cité par Léon Cristiani, dans *L'Ami du clergé*, n° 49 du 3 décembre 1959, p. 739.

(3) Et non pas au XI<sup>e</sup> siècle, comme l'écrit Jean-Marie Guénois dans *Le Figaro*. Ce qui apparaît de nouveau au XII<sup>e</sup> siècle, lors du concile de Latran de 1139, ce sont seulement les anathèmes portés contre les prêtres qui ne respectaient pas leur célibat.

(4) Cf. la Lettre pascale de Son Excellence Mgr Luigi Carli, évêque de Segni, du 12 mars 1970, p. 19.

(5) Cf. le chapitre III « La pratique de l'Eglise d'Orient » dans le livre déjà cité. L'auteur prouve (p. 74 et sv) que cet usage particulier n'a pu s'autoriser d'aucune tradition ecclésiastique antérieure, sinon en falsifiant les textes.

(6) Le Cardinal Stickler remarque : « Jusqu'à maintenant, la reconnaissance de cette discipline différente a été l'objet, de la part des autorités romaines, d'une considération courtoise qui, cependant, ne peut guère être considérée comme une approbation officielle de la modification apportée à l'ancienne discipline de la continence » (p. 82).

**CHRONIQUE DU PRIEURÉ Décembre 2016 - Mars 2017**

**8 décembre** : En cette fête de l'Immaculée Conception, l'abbé de Beaunay prononce son engagement définitif dans la Fraternité Saint Pie X au cours de la Messe du soir à Versailles. La procession en l'honneur de la Sainte Vierge dans les rues de Versailles est toujours aussi suivie (environ 450 personnes), on peut regretter que, malgré le travail de la Milice de Marie, moins de bougies ont été mises aux fenêtres par les riverains.

**Début décembre** : après un essai de conciliation, certains voisins se portent au Tribunal administratif de Versailles afin de contester le permis de construire accordé par la Mairie pour l'église de Bailly. L'abbé Bétin lance une neuvaine à l'Enfant Jésus pour Noël et promet un pèlerinage à Prague si l'église est construite pour Noël 2018.

**Vacances de Noël** : l'abbé Frament accompagne les jeunes du MJCF pour un camp de ski...sans ski par manque de neige !

**8 janvier** : une grande première pour la Chapelle des Essarts-le-roi, les fidèles se retrouvent pour

Le soir c'est le grand retour de l'abbé Legrand parmi nous ! Il vient donner une conférence magistrale sur le protestantisme. Chacun le retrouve avec joie, même si sa position actuelle de prieur de Lanvally fait qu'il revoit souvent les versaillais dans ses terres !

**15 janvier** : pour la solennité de Notre Dame de Pontmain (Notre Dame de l'Espérance) a lieu la galette des rois paroissiale à Bailly. Chacun aura apprécié les galettes confectionnées par les élèves du Lycée Professionnel de la Martinerie. Les élèves de seconde jouent pour l'occasion une scénette de théâtre.

**21 janvier** : les membres de la Milice de Marie se réunissent à Bailly autour de Monsieur Hubert Tardy, le président national de cette œuvre, venu les visiter. C'est l'occasion de réunir membres actifs et membres priants autour d'un repas et de conférences afin d'encourager tout le monde à poursuivre cette œuvre si belle et qui porte ses fruits.

A Versailles l'abbé Bétin a la joie d'assister l'abbé Paul Perrot, diacre d'Ecône, un



tirer les rois et faire des jeux de société. Ambiance familiale et conviviale pour le plaisir de tous.

**14 janvier** : le groupe des *Amis du Samedi*, qui regroupe sous l'égide du MCF, des enfants handicapés de région parisienne pour des après-midi récréatives et ludiques, se retrouvent à Bailly pour leur galette des rois avec les parents et les enfants. Une bonne occasion de réunir ces familles éprouvées par les maladies de leurs enfants.

de ses anciens élèves de Saint-Michel, qui vient spécialement pour baptiser sa nièce. Cérémonie touchante et premiers pas dans le ministère pour ce séminariste.

L'abbé Hanappier quant à lui, est avec les routiers pour un week-end de marche, le grand froid s'étant mêlé à la sortie, le bivouac prévu initialement n'aura pas lieu... les routiers préférant marcher toute la nuit plutôt que de greloter.



L'abbé de Crécy emmène de son côté les jeunes du catéchisme des adolescents visiter Paris.



**28 janvier** : Monseigneur de Galaretta donne le sacrement de Confirmation à 38 adultes et enfants. Une magnifique cérémonie à nouveau. Prions pour que ces nouveaux soldats du Christ soient des exemples dans le monde décadent qui nous entoure. L'urgence de la construction d'une nouvelle chapelle se fait sentir davantage car, malgré le fait que les Confirmations aient maintenant lieu tous les ans, le nombre ne cesse de croître...

**2 février** : l'abbé Bétin est à Flavigny pour les prises de soutanes, en particulier celles de Louis-Marie Ricaux et Benoit Halard paroissiens de Versailles.



**3-9 février** : l'abbé de Beaunay est à Rome avec les élèves de 2<sup>nde</sup> de l'Ecole pour le pèlerinage devenu désormais habituel.

**6-10 février** : l'abbé Lefebvre est à Couloutre (58) pour prêcher une retraite aux filles de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> de Romagne.

**9 février** : les abbés présents au Prieuré se retrouvent à Saint-Nicolas avec les prêtres de la région pour la récollection du Doyenné. Occasion de partager expériences et projets futurs.

**11-12 février** : passage des abbés Foucault Le Roux et Jean de Lassus, ils viennent chacun baptiser un neveu. On en est déjà à 8 baptêmes dans nos chapelles depuis début janvier !



**20-24 février** : l'abbé Bétin est à Flavigny pour suivre sa session de Théologie annuelle. Il en profite pour faire un crochet par le couvent des bénédictines de Perdechat (63) dont il est le confesseur extraordinaire et qu'il va donc visiter plusieurs fois dans l'année.

**25 février** : premier apostolat de rue du groupe Saint-Jean-de-Matha pour la conversion des musulmans. Après un salut du Saint Sacrement à Versailles pour demander force, courage et attirer les grâces nécessaires, les membres du groupe se retrouvent en région parisienne afin de discuter avec des musulmans et d'essayer de leur

apporter la lumière de la vérité. Première expérience enrichissante pour tous.

A Bailly, l'abbé Verdet, prieur de Mantes la Jolie, célèbre pour ses proches une messe d'action de grâce pour ses 25 ans de sacerdoce.

**3 mars** : en ce premier vendredi du mois, a lieu l'adoration du Saint Sacrement toute la nuit. Elle est offerte pour les malades de nos chapelles et en particulier pour Madame Pezet dont l'état de santé s'est aggravé ces dernières semaines. L'affluence est belle même en pleine nuit, preuve de la ferveur et de la charité de tous.

**6 mars** : les abbés Hanappier et Lefebvre assistent au spectacle donné par les élèves de Ternay à Fontenay le Fleury. Ce spectacle présente quelques tableaux de la vie de Saint Dominique afin de clôturer les célébrations du 8<sup>ème</sup> centenaire de l'ordre Dominicain.

**8 mars** : nous apprenons le décès de Madame Pezet. C'est une grande émotion qui gagne les fidèles face à cette épreuve. Il faut dire que cette mère de famille a émerveillé par sa force, son

courage, sa piété malgré sa maladie. Plusieurs messes sont célébrées pour le repos de son âme et pour sa famille, en particulier pour son mari et ses 4 enfants de 8, 6, 5 et 4 ans. R.I.P



Souvenez-vous dans vos prières

d'Elisabeth Pezet née Bastos

le 28 février 1972  
rappelée à Dieu  
le 8 mars 2017

**9 mars** : nous obtenons le permis de construire modificatif pour la construction de l'église de Bailly. Ce permis règle un

certain nombre de problèmes soulevés par les riverains mécontents. Cependant, la procédure au Tribunal administratif continue toujours.

**11 mars** : l'abbé de Beaunay célèbre l'enterrement de Madame Pezet à Saint-



Nicolas, la présence de plusieurs centaines de fidèles (entre 700 et 800) manifeste encore une fois la charité et la douleur de tous dans ce moment particulier pour notre communauté et l'école. Une belle Messe, où l'abbé de Beaunay rappelle dans son sermon le sens de la souffrance et l'exemple de Madame Pezet face à celle-ci. Comme elle l'avait écrit dans sa chambre d'hôpital : Solo Dios, basta ! Dieu seul suffit !

L'après-midi a lieu la recollection de Carême prêchée sur Job par les abbés Béтин et de Beaunay. Une soixantaine de personnes viennent ainsi se ressourcer spirituellement.

Le soir 45 élèves de l'Ecole Sainte-Marie viennent loger à l'Ecole car ils chantent la Messe le lendemain à Saint-Nicolas.



**18 mars** : après une semaine magnifique au point de vue du temps, le ciel

est sombre et la température un peu plus basse pour le pèlerinage paroissial à Poissy. Est-ce cela qui a fait que l'affluence a été plus que clairsemée ? Deux Pères Capucins nous accompagnent sur les chemins entre Saint Nom la Bretèche et Poissy. Félicitations aux courageux qui se sont déplacés.

Abbé Xavier Lefebvre



## Carnet paroissial

### Ont été régénérés par le baptême

#### à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance :

Victoire Perrot le 21-01-17

Amaury Pozzer le 4-02-17

Lorraine de Guillebon le 11-02-17

Melchior de Lassus Saint-Geniès le 11-02-17

#### à la Chapelle de l'Enfant-Jésus :

Côme Bertaud du Chazaud le 26-12-16

Colomban Perrin le 7-01-17

Ferréol Bertaud du Chazaud le 8-01-17

Antoine le Roux le 12-2-17

#### à la Chapelle Saint-Hubert :

Félicie Pasqueron de Formervault le 04-02-17

### Ont reçu les honneurs des funérailles chrétiennes à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

François Guerbet le 4-01-17

Joseph Humbert le 10-01-17

Pierre Souville le 14-01-17

### Ont été confirmés à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance le 28 janvier 2017

Antoine Bur  
Baudoin de Cacqueray-Valmenier  
Clément Cocault-Duverger  
Mayeul Couëtoux  
Charles Doutrebente  
Wandrille Ferrand  
Colomban Harel  
Paul Knepper  
Vincent Maral  
Cyriaque Muel  
Armand Pilard  
Malo du Réau de La Guignonnière  
Baptiste du Réau de La  
Guignonnière

Malo Storez  
Baptiste Trémeau  
Montfort Thirouin  
Paul Verdet  
Grégory Le Tirant  
Inès Alonso  
Charlotte du Cassé  
Camille Colcomb  
Maÿlis Couëtoux  
Dmitille Dupont  
Sixtine Dupont  
Eugénie Guépin  
Claire de Jaeger  
Blanche Jacquinet

Elisabeth Knepper  
Blanche Lagane  
Térèse de La Tousche  
Océane Marçais  
Appoline Ruiz de Chastenet  
Sybille Verdet  
Anne-Laure Fernandez  
Carole Migeon  
Nathalie Morin



# Tu sanctifieras le jour du Seigneur

**L**a création dura six jours, et le septième Dieu se reposa nous dit l'Écriture. Dans la France d'autrefois, la France catholique... enfin la France le septième jour s'est appelé Dimanche (vient de Dominus = Seigneur), et il était choisi par tous pour être le jour du repos. Choix qui est la parfaite imitation de celui de notre Créateur et Maître. La Révolution est passée par là avec ses conséquences néfastes pour notre peuple et son identité. En un coup de guillotine, la monarchie est tombée avec la tête qui la représentait ; le clergé fut persécuté tandis que ses fidèles étaient poussés au reniement de sa foi multiséculaire ; la furie démoniaque développa même le vice jusqu'à changer les calendriers : la semaine compta dix jours au lieu de sept afin de noyer le dimanche au milieu de la « semaine ». Période tristement célèbre sur laquelle se forment les mentalités d'aujourd'hui !

Aujourd'hui les commerces sont ouverts le dimanche. Cela paraît de plus en plus normal. Le fait ne choque plus, il devient banal. Il est difficile de ne pas se laisser prendre par des occupations très profanes. L'engouement de tout un peuple et l'absence d'un discours éclairé de la part de son clergé pousse tout un chacun vers la « désacralisation » du jour réservé au Seigneur. Cependant les papes ont montré la conduite à tenir le dimanche. Saint Nicolas 1er (858-867) répondit aux Bulgares : « Il faut savoir que si l'on doit cesser le travail servile les jours de fêtes, c'est afin que le chrétien puisse aller plus librement à l'église, s'appliquer au chant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, vaquer à la prière, présente des offrandes, participer aux mémoires des saints, méditer la parole divine, distribuer des aumônes aux indigents ». Neuf cents ans plus tard, Benoit XIV réitère l'interdiction des commerces les dimanches et les jours de fêtes dans son encyclique *Ab eo tempore* du 5 novembre 1745 « pour confirmer la thèse que nous avons proposée, il suffit de lire le Catéchisme du Concile de Trente qui apprendra en outre à quelles occupations les fidèles doivent se livrer les jours de fêtes. Les voici : assister avec respect au divin sacrifice ; écouter la parole de Dieu avec attention et piété ; fréquenter les églises ; purifier sa conscience ; louer Dieu et accomplir d'autres exercices salutaires ». Cinquante ans plus tard ces propos ont été mis aux oubliettes ! L'Europe versait dans la révolution contre Dieu. Le mal était si grand qu'il demeure encore malgré l'appel de sa Sainteté Pie XII lancé aux Hommes de l'Action Catholique italienne le 7 septembre 1947 : « Le dimanche doit redevenir le jour du Seigneur, de l'adoration et de la glorification de Dieu, du Saint-Sacrifice, de la prière, du repos, du recueillement et de la réflexion, du joyeux rassemblement de la famille. Une douloureuse expérience a enseigné que, pour beaucoup, même ceux qui, durant la semaine, ont travaillé honnêtement et assidument, le dimanche est devenu le jour du péché ». Le 20 novembre, il pousse les laïques à assister aux vêpres par exemple : « Jadis, les fidèles prenaient part plus nombreux à ces heures de prières [...] En cette matière, il n'y a donc rien de prescrit pour les laïques ; cependant il est extrêmement souhaitable qu'en les récitant ou en les chantant, ils s'associent, de fait, chacun dans leur paroisse, aux prières qui y ont lieu dans la soirée aux jours de fêtes. [...] Que les jours de fêtes soient fidèlement observés : ils doivent être destinés et consacrés à Dieu d'une façon particulière, le jour du dimanche surtout... »



## PERMANENCES A LA CHAPELLE DE VERSAILLES

**Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser :**  
**Les mardis (abbé de Crécy) et vendredis (abbé de Beaunay) de 15h00 à 18h30**  
**(se renseigner sur la feuille d'annonce)**

Les saints eux-mêmes ont montré l'exemple. Le saint curé d'Ars fustigeait ses ouailles récalcitrantes à se soumettre au précepte dominical. Bien avant lui, dans ses *Confessions*, l'évêque d'Hyponne révèle le grand bien que son âme encore pécheresse retira de son passage à l'église le dimanche : « Que de pleurs m'ont fait répandre tes hymnes et tes cantiques, alors que les voix suaves de ton Eglise me pénétraient d'une vive émotion ! Ces chants frappaient mes oreilles, et la vérité s'insinuait dans mon cœur, et par elles s'enflammaient en moi les pieuses affections, et les larmes couraient, et il m'étaient doux d'être avec elles ».

La culture de cet héritage transmis par les saints et les papes relève des devoirs du catholique. Saint Pie X disait qu'une civilisation ne pouvait être que chrétienne. La conserver telle aujourd'hui tient sans doute de l'héroïsme pour le fidèle. Mais si la lettre tue, l'esprit vivifie. Il devient nécessaire de conserver et de transmettre cet esprit chrétien. Il se cultive et s'approfondit dans la soumission généreuse aux préceptes donnés par notre mère la Sainte Eglise. L'exemple vaut mieux qu'un grand discours. . .

Abbé Matthieu de Beaunay

### Respect humain suite de la page 3

Quant à ceux qui ont préféré le tas d'ordures, ils ne se bornent pas à s'y vautrer, ce qui serait explicable, mais ils s'y vautrent fièrement, et méprisent, en piétinant dans la boue, en cherchant la ressemblance des singes, ceux qui cherchent, sur la montagne, la ressemblance de Dieu. On a même inventé qu'il était beau de s'écarter du vrai. Vous ne comprenez pas, Monseigneur, ni moi non plus. On a inventé que les vices, les crimes, dont nous ne pourrions supporter la forme idéale, si elle nous apparaissait, sans mourir, foudroyés d'horreur, étaient Beaux ; et la conformité royale et splendide de l'âme créée avec l'Être de Dieu, cet encens qui monte au trône de Dieu, plus pur et plus fort que celui des roses de la terre, ce diamant du ciel qui est feu et parfum, les hommes se sont dit entre eux que ces choses étaient petites, mesquines, laides, et que ceux qui avaient l'esprit assez bas pour les préférer aux adultères glorieux que les romans divinisent, devaient au moins se cacher. »

Je parlerais longtemps, et plus serait intelligent mon céleste interlocuteur, et moins il comprendrait, car l'intelligence comprend l'Être et l'inintelligence comprend le Néant. C'est en touchant à la science du mal que l'homme a désappris tout ce qu'il a désappris, le jour où Satan l'a trompé. L'inintelligence comprend le Néant..

Ce dernier mot donne la clef des choses de ce monde; il explique les réputations humaines.

Beaucoup d'hommes seront trop bas pour le comprendre encore ; d'autres hommes, de niveau avec lui, le comprendront déjà. Mais peut-être le génie voyageur, étant au-dessus de lui, ne le comprendrait plus. Et moi qui ai tant souffert dans ma vie de voir les choses de l'intelligence n'être pas comprises par des êtres trop au-dessous d'elles, je jouirais de voir les choses de l'inintelligence n'être pas comprises par un être trop au-dessus d'elles. Et si j'arrivais à prononcer devant lui le nom de cette chose qui n'en devrait pas avoir, si je disais : « Les hommes appellent respect cet inexplicable et universel mépris de tout ce qui est », la conversation finirait sans doute. Je verrais l'Esprit voyageur déployer ses ailes de diamant, légères et brûlantes ; fatigué de l'absurde, il s'envolerait pour se reposer ; croyant à une plaisanterie dont je m'obstinerai à lui refuser le mot, il irait chercher, dans les régions supérieures, des choses claires, des choses simples, des choses intelligibles.

Tiré de L'Homme de Ernest Hello



# HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

## A VERSAILLES

### Dimanche des Rameaux 9 avril

Messes à 8h00, 9h00, 10h15, 12H15 et 18H30

Bénédictioin et distribution des Rameaux à 10h15

Lundi Saint Messe à 7h25 et 19h00

Mardi Saint Messe à 7h25 et 19h00

Mercredi Saint Messe à 7h25 et 19h00

### Jeudi Saint

Messe vespérale à 19h suivie de l'Adoration jusqu'à minuit

### Vendredi Saint (Jeûne et Abstinence)

Chemin de Croix à 14h30

Chemin de Croix à 17h30

Fonction liturgique à 19h00

### Samedi Saint

Office des Ténèbres à 9h00

Vigile pascale à 22h00

### Dimanche de Pâques 16 avril

Messe à 8h00, 9h00, 10h15, 12h00

Vêpres et Salut du T.S.Sacrement à 17h00

Pas de Messe à 18h30

### Confessions

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi Saints de 17h00 à 18h55

Mardi : permanence de 15h à 18h55

(possibilité de se confesser également pendant l'Adoration du Jeudi-Saint)

Samedi Saint : de 17h00 à 20h00

## A BAILLY

### Dimanche des Rameaux 9 avril

Messes à 9h00, 10h15 et 12H15

Bénédictioin et distribution des Rameaux à 10h15

Lundi Saint Messe à 7h15 et 11h50

Mardi Saint Messe à 7h15 et 10h40

Mercredi Saint Messe à 7h15 et 11h25

### Jeudi Saint

Messe vespérale à 16h suivie de l'Adoration jusqu'à 19h

### Vendredi Saint (Jeûne et Abstinence)

Chemin de Croix à 14h30

Fonction liturgique à 16h00

### Samedi Saint

Vigile pascale à 22h00

### Dimanche de Pâques 16 avril

Messe à 9h00 et 10h15, pas de Messe à 12h00

### Confessions

Jeudi et Vendredi Saints : de 10h à 11h

Samedi Saint : de 14h00 à 16h00

## AUX ESSARTS LE ROI

Dimanche des Rameaux 9 avril :

Bénédictioin, distribution des rameaux et Messe à 10h00

Jeudi Saint : Messe vespérale à 17h

Vendredi Saint : Fonction liturgique à 18h30

Dimanche de Pâques 16 avril : Messe à 10h00

### Confessions

Dimanches 9 et 16 avril : à 9h30

Samedi Saint : de 15h00 à 17h00

# Rejoignez les Foyers Adorateurs

La sanctification en famille,  
pour la sainteté des prêtres

*Par notre vie de famille,  
obtenons de Dieu :*

*la sanctification  
des prêtres,*

*de nombreuses  
vocations,*

*la conversion  
des pécheurs*

Une heure d'adoration au foyer  
les premiers jeudi, vendredi  
ou samedi du mois  
l'intronisation du Sacré-Cœur au foyer



Contact Local : *Prieuré S<sup>t</sup> Vincent de Paul*  
*06 45 43 73 82.*

En vous inscrivant,  
demandez aussi le livret de prières  
des Foyers Adorateurs.



1917

# Pèlerinage de Pentecôte 2017

## de Chartres à Paris

« Mon Coeur Immaculé  
sera ton refuge... »



**Prieuré Saint-Vincent-de-Paul**

Chef du Chapitre adultes

M. F-X. de BEAUFORT (contact : 06-35-25-57-50)

Chef du Chapitre enfants

M. G. CHABRIDON (contact : 06-2566-22-00)



Association « Pèlerinages de Tradition »  
20, rue Gerbert - 75015 Paris  
Tél : 01 55 43 15 60 - [pele.trad@wanadoo.fr](mailto:pele.trad@wanadoo.fr)  
[www.pelerinagesdetradition.com](http://www.pelerinagesdetradition.com)

Votre correspondant : M. ESSERTEL (chef de Région)

# 3 - 4 - 5 JUIN



## Lecture



Refaisant l'histoire des moyens de communication Nicolas Carr met en lumière le fait que le médium, ou support de communication, a une influence sur le contenu de celle-ci. Par exemple, Nietzsche s'étant mis à taper à la machine à écrire, un de ses amis remarqua que son style avait changé, sa prose était devenue plus ramassée, plus télégraphique.

La question qui occupe le livre après cette première constatation est donc de savoir quelle influence ont sur le contenu d'une communication les média informatiques et particulièrement internet.

Avant internet le livre a déjà révolutionné en son temps la pensée des hommes. Le livre et surtout l'imprimerie qui a permis de répandre le livre partout, ont rendu les hommes plus méditatifs et capables de réfléchir car le livre par sa nature appelle l'attention et l'attention profonde, condition nécessaire d'une véritable pensée.

Tout au contraire les média informatiques, et internet plus encore, sont des « technologies de distraction ». Tout est fait pour empêcher cette attention et cette lecture profonde qu'avait permise le livre. Sur Internet pas moyen de lire une ligne sans être tenté de cliquer sur un lien, une publicité, un message reçu, une vidéo à regarder. . .

À grand renfort d'explications scientifiques, se fondant sur les recherches de médecins, neurologues et psychologues, Nicholas Carr montre que ces distractions ont un résultat catastrophique sur l'intelligence humaine : « les interruptions fréquentes dispersent notre pensée, affaiblissent notre mémoire, nous stressent et nous angoissent ».

Le problème est que ces interruptions sont voulues par ceux qui conçoivent internet et les outils de communications modernes et partant sont inévitables.

Beaucoup parlent en effet « d'intelligence artificielle » et pensent réellement que la machine va devenir intelligente. Par exemple l'objectif affiché de l'entreprise Google est de créer le « parfait moteur de recherche » c'est à dire « une chose qui comprend exactement ce que vous voulez dire, et qui vous donne en retour exactement ce que vous voulez ». Utopie sans conséquence pourrait-on penser ! Si on y regarde de près on se rend compte qu'une telle utopie n'est possible que si on conçoit l'homme comme une machine et l'information comme une sorte de matière première, « une ressource utilitaire dont l'exploitation et le traitement peuvent et doivent se faire avec une efficacité industrielle ». L'éthique de Google, et d'internet en général, est en réalité l'éthique de Taylor, cantonnée autrefois aux usines, qui est maintenant devenue universelle et qui ne considère plus l'homme que comme un outil de production : « le premier but, sinon le seul, du travail humain et de la pensée humaine est l'efficacité ».

Cette perspective d'évolution de la conception de l'intelligence dans ce monde toujours plus imprégné par internet, que nous présente ici Nicholas Carr, doit nécessairement inquiéter un chrétien. La puissance d'internet donne en effet plus de pouvoir encore au matérialisme qui domine le monde.

Quelque soit l'époque, le chrétien soucieux de sainteté, a besoin de se retirer dans sa cellule intérieure, quitter le bruit et les richesses pour y trouver le silence et la pauvreté. Il a besoin de s'extraire du monde parce qu'il n'est pas de ce monde.

La question n'est donc pas de savoir si nous allons arrêter d'utiliser internet, mais de savoir si internet a colonisé notre vie, si à force d'aveuglement nous avons pris l'ordinateur pour notre maître. Car le mal est là ! La technologie n'est bien sûr pas mauvaise, mais c'est l'homme qui en use mal et qui devient mauvais s'il se fait l'esclave de sa machine, s'il n'est pas conscient des limites et des inconvénients de celle-ci. Le tout est donc de mettre de l'ordre et le signe de cet ordre est peut-être de regarder si l'on est capable de se passer de ces moyens pour un temps. Nous verrons ainsi si nous avons su raison garder ou si au contraire nous avons démissionné pour confier le travail intellectuel et le gouvernement de notre âme à la machine devenue notre maître.

Internet nous rend bête s'il nous rend comme lui, une machine, un outil de production, s'il nous entraîne dans cette frénésie de la production et de la consommation au détriment de l'activité vraiment humaine de l'âme. Il est d'ailleurs significatif qu'on en arrive à parler de notre intelligence avec le langage des informaticiens : notre mémoire serait un disque dur où l'on stocke de l'information et notre cerveau un processeur qui démarre, qui chauffe et qui plante ! À l'inverse on attribue le qualificatif d'intelligent à de vulgaires téléphones *made in china* et on ose parler de mémoire quand il s'agit de la stupide accumulation de données numériques sur un support matériel. Lire Nicolas Carr c'est donc un bon moyen de trouver ou retrouver le sens de ce qu'est l'intelligence et la vraie vie humaine, même si, petit bémol, il y a parfois confusion chez lui entre cerveau et intelligence !

**DATES A RETENIR****Semaine sainte**

Voir pages spéciales

**Samedi 2 mai 20h30 à Bailly**

Procession de la Vierge pèlerine

**Vendredi 5 mai à Versailles**

Nuit de prières en l'honneur

du cœur immaculé de Marie

**Dimanche 14 mai**

Kermesse de l'Ecole et du Prieuré

**Samedi 27 mai 10h à Versailles**

Communions Solennelles pour les filles

**Les 3, 4 et 5 juin**

Pèlerinage de Chartres

**Samedi 10 juin 10h à Versailles**

Communions Solennelles pour les garçons

**Samedi 17 juin à 10h à Versailles**

Premières Communions

**Dimanche 18 juin 16h**

Procession depuis la chapelle de Versailles

**Mercredi 29 juin à Ecône**

Ordonnation Sacerdotale de M. l'abbé Hachard

**VOS PRÊTRES****Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - Ecole Saint-Bernard**Prieur-Directeur : M. l'abbé Vincent **Bétin**Collaborateurs : M. l'abbé Denys **de Crécy** (affecté au prieuré)M. l'abbé Jean-Baptiste **Frament** (affecté à l'école)M. l'abbé Xavier **Lefebvre** (affecté à l'école et au prieuré)M. l'abbé Matthieu **de Beaunay** (affecté au prieuré)M. l'abbé Louis **Hanappier** (affecté à l'école)**CROISADE EUCHARISTIQUE**(Aumônier : M. l'abbé **Lefebvre**)Un samedi par mois à **Bailly**  
de 14h30 à 17h30 (Messe à 15h00)**Prochaine réunion le 6 mai****MILITIA MARIAE**(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)Un jeudi par mois à 20h15 à **Bailly**Président : M. Gaël **Béa****CERCLES DE TRADITION****Cercle Sainte Thérèse**Chez M. et Mme Jérôme **Hanappier****Prochaine réunion le mardi 9 mai****Cercle Notre-Dame de Fatima**

(Chapelle Saint-Hubert)

Responsable : M. l'abbé **Frament****SCOUTISME****Groupe Notre-Dame de l'Espérance**Chef de groupe : M. Benoît **Harel**

(ndegroupe@gmail.com)

Aumônier des routiers : M. l'abbé **Hanappier**Aumônier des scouts : M. l'abbé **de Beaunay**Aumônier des guides : M. l'abbé **Bétin**

Aumônier des louveteaux et louvettes :

M. l'abbé **Lefebvre****TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE-X**Responsable : M. l'abbé **de Crécy**Réunion le troisième mardi du mois à partir  
de 19h00 à la chapelle

Notre-Dame de l'Espérance

**MENAGE DE LA CHAPELLE**A **Versailles**, responsable :Mme Bruno **de Beaufort**

(01.39.51.42.86)

A **Bailly**, responsableMadame Pierre **Basire****REPETITIONS DE CHORALE**

(grégorienne et polyphonique)

**Versailles** : Responsable :MM. L.-M. **Tilloy** et **du Chazaud**Tous les vendredis à 20h15 (sauf le 1<sup>er</sup>  
vendredi du mois) et le dimanche à 9h45**Bailly**Responsable : Mademoiselle **Curien**  
Le jeudis à 20h45 et le dimanche à 9h45**Rambouillet**Responsable : M. **du Cassé**

Le dimanche à 9h30

**CATECHISME****Chapelle Notre-Dame de l'Espérance****Pour les enfants jusqu'à la Communion  
solennelle et pour le 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>**S'adresser à M. l'abbé **de Crécy****Pour les adolescents**(Responsable : M. l'abbé **de Crécy**)

Tous les vendredis de 19h45 à 20h45

(sauf vacances scolaires)

**Pour les adultes**(Responsable : M. l'abbé **de Beaunay**)

Un mercredi sur deux : de 20h00 à 21h00

Thème : **Le Nouveau Testament****Prieuré Saint-Vincent-de-Paul****Pour adultes débutants**(responsable: M. l'abbé **Bétin**)

Tous les mardis : de 20h00 à 21h00

**Chapelle Saint-Hubert**(Responsable : M. l'abbé **Frament**)chez M. et Mme **Pilard** à Rambouillet

Pour les enfants jusqu'en CE2 :

le vendredi à 16h45

Pour les plus grands : le mercredi

à 13h45 (CM) et 14h30 (Collège),

(sauf vacances scolaires)

**CONFERENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Président : M. Alain de Beaufort

(Aumônier : M. l'abbé **de Crécy**)

Réunion le deuxième mardi du mois à 19h45 à

la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

**FOYERS SAINT-JOSEPH : Versailles**(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)

Réunion : un jeudi par mois à 20h30

Organisateurs : M. et Mme F.-X. **de Beaufort****SERVICE DE MESSE****Rambouillet** : M. L'abbé **Frament**Répétition le 1<sup>er</sup> samedi à 17h30**JEUNESSE CATHOLIQUE DE VERSAILLES**(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)Réunion le premier jeudi du mois  
à Versailles à 19hResponsable : M. Grégoire **van Es**

(07.82.91.60.54)

Prochaine réunion : jeudi 18 mai

La notion d'amour entre l'homme et la femme

**FLEURISTES**A **Versailles**, responsable : Mme Francis **Vaillant**

(01.39.51.08.73)

A **Bailly**, responsable :

Mme Thierry Valadier (06.01.76.60.99)

**Prieuré Saint-Vincent-de-Paul** : 5 rue de Chaponval 78870 BaillyTél. : **01.30.49.40.20****Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance** : 37 rue du Maréchal Joffre 78000 VersaillesTél. : **01.39.51.70.90****Chapelle Saint-Hubert** : 10 rue de la Haie-aux-Vaches 78690 Les Essarts Le RoiTél. : **01.30.49.40.20****Chapelle de l'Enfant-Jésus** : 5 rue de Chaponval 78870 BaillyTél. : **01.30.49.40.20****Ecole Saint-Bernard** : 5 rue de Chaponval 78870 BaillyTél. : **01.30.49.54.04**